
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES INSTANCES PARLEMENTAIRES POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Voyant les conséquences de la mondialisation sur la vie de leurs électeurs et la société civile, les parlements, dans de nombreux pays, en sont venus à s'intéresser de près aux questions du commerce international et en particulier au rôle de l'Organisation mondiale du commerce, dont les règles et les jugements ont force obligatoire. A de nombreux égards, c'est là l'aboutissement d'une prise de conscience : dans un monde marqué par l'interdépendance, les questions concernant le commerce international ont pris une telle importance que les parlements doivent exercer sur elles un contrôle démocratique rigoureux.

Des progrès sensibles ont été accomplis ces dernières années en vue de doter l'OMC d'une véritable dimension parlementaire. L'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement européen ont pris l'initiative en lançant un processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC*, dont les sessions se tiennent une fois par an à l'occasion des Conférences ministérielles de l'OMC. La prochaine session aura lieu à Hong Kong (Chine) les 12 et 15 décembre 2005, en liaison avec la Sixième Conférence ministérielle de l'OMC.

En prévision de la session de Hong Kong et en réponse aux nombreuses demandes provenant de parlements, de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, de chercheurs et de journalistes du monde entier, le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a décidé d'établir un répertoire des instances parlementaires pour le commerce international qui soit disponible en ligne. Le répertoire sera intégré à PARLINE, base de données de l'UIP sur la structure et le fonctionnement des parlements nationaux, accessible sur le Web, et plus particulièrement à son module consacré aux instances parlementaires spécialisées. Il sera également publié sous forme de livre et aboutira finalement à une étude séparée.

Le questionnaire ci-joint a pour but de recueillir des informations sur toutes les instances parlementaires existantes compétentes en matière de commerce international, pour analyse et publication par le Secrétariat de l'UIP. Le questionnaire peut être téléchargé du site Web de l'Union (www.ipu.org/parline-f/instanceadvanced.asp) en format MS Word et PDF.

Veuillez noter les points suivants en remplissant le questionnaire :

- prière de remplir **un questionnaire** pour **chaque instance parlementaire** (commission / comité, sous-commission / sous-comité) traitant du commerce international en général ou d'un aspect de cette question. Les personnes chargées de répondre sont priées en conséquence de remplir autant de questionnaires que d'instances traitant, dans leur parlement, du commerce international;
- dans les cas exceptionnels où il n'existe pas d'instance traitant des questions du commerce international dans votre parlement, une **notification écrite** à l'UIP suffira;

- par souci d'harmonisation de la terminologie et pour des réponses complètes, prière de lire attentivement les **annotations** *en italiques* dont sont assorties certaines questions;
- pour les questions à choix multiple, prière de veiller à cocher **une seule case** par question.

Le questionnaire rempli devra être renvoyé **le 15 septembre 2005 au plus tard**, de préférence par courrier électronique, à :

Union interparlementaire
5, chemin du Pommier
Case postale 330
CH-1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse
Fax: +41 22 919 41 60
e-mail: postbox@mail.ipu.org

Nous vous remercions de votre coopération.

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES INSTANCES PARLEMENTAIRES POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays:

Nom et titre de la personne qui répond au questionnaire:

.....

1. Nom de l'instance parlementaire

2. De quelle chambre dépend l'instance ?

Prière de préciser à quelle chambre appartiennent les membres de l'instance parlementaire.

chambre unique ou chambre basse chambre haute les deux

3. Type

Si l'instance a été créée par décision officielle du parlement, prière de préciser si elle traite du commerce international à titre exclusif (cocher « spécialisée »), s'occupe du commerce international ou d'un aspect de cette question entre autres sujets (cocher « pluridisciplinaire »), ou à titre ad-hoc (cocher « ad-hoc »). Dans le cas où la structure et le fonctionnement de cette instance particulière n'ont fait l'objet d'aucune décision officielle du Parlement, veuillez cocher la case « informelle ».

spécialisée pluridisciplinaire ad-hoc informelle

4. Nature

permanente temporaire autre (prière de spécifier)

.....

5. Date de création

6. Mandat

Prière de décrire le domaine de compétence de l'instance et son mandat précis pour ce qui est du commerce international en général et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en particulier: approbation de directives nationales en prévision d'importantes négociations commerciales comme celles qui se déroulent aux conférences ministérielles de l'OMC; examen des résultats de ces négociations; audition de négociateurs et d'experts; ratification des textes des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux; établissement de propositions législatives et budgétaires touchant au commerce; diffusion d'informations, etc.

7. Composition

Prière de préciser la composition de l'instance, le mode de sélection des membres (élection ou nomination) et la durée de leur mandat.

8. Méthodes de travail

Prière d'indiquer brièvement comment les thèmes sont choisis et inscrits à l'ordre du jour, comment sont organisées les délibérations, à savoir notamment si elles sont publiques ou non et si l'instance est habilitée à organiser des auditions ou à entendre des autorités gouvernementales, comment les décisions sont prises et de quelle manière elles sont mises en œuvre, et leur suivi assuré. Prière de spécifier quelles sont les principales sources d'information sur les questions relatives au commerce international, y compris les négociations sous les auspices de l'OMC, et de préciser également si l'instance publie des rapports publics ou d'autres documents.

9. Relations avec d'autres organes du Parlement

Prière de décrire brièvement le mode d'interaction de l'instance parlementaire avec d'autres organes du Parlement ou avec la commission dont elle dépend (s'il s'agit d'une sous-commission), pour ce qui est notamment des rapports et échanges d'informations.

10. Relations avec les organes externes

Prière de décrire brièvement les relations de l'instance avec le Gouvernement et avec la société civile. Prière d'indiquer s'il est coutumier que des membres de l'instance parlementaire fassent partie de la délégation nationale officielle qui assiste aux grandes conférences intergouvernementales de négociation, telles que les Conférences ministérielles de l'OMC.

11. Questions traitées

Prière de fournir des exemples de questions qui ont récemment retenu le plus l'attention.

12. Présidence

Prière de fournir les coordonnées de chaque membre de la présidence et d'indiquer, le cas échéant, toutes autres coordonnées permettant de le contacter.

Nom

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Nom

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

13. Autres contacts

Coordonnées du personnel en charge de l'instance parlementaire, tel que secrétaire ou greffier

Prière de fournir les coordonnées de chaque membre de ce personnel et d'indiquer, le cas échéant, toutes autres coordonnées permettant de le contacter.

Nom

Titre

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Nom

Titre

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Date à laquelle ce questionnaire a été rempli :